

Nous n'avons pas les mêmes valeurs. C'est l'impression qui reste après le démarchage pour le moins indélicat d'un fournisseur alternatif qui prétendait avoir racheté EDSB pour convaincre ses interlocuteurs de signer un nouveau contrat de fourniture d'électricité. Le marché de l'électricité est ouvert à la concurrence et vous avez le droit de choisir librement votre fournisseur d'électricité au même titre que votre opérateur de téléphonie ou votre fournisseur d'accès à internet.

EDSB s'adapte à ce nouveau contexte avec une offre de prix performante (le tarif réglementé) et de nouveaux services. Le respect de nos clients reste une priorité : clarté de nos offres, disponibilité, écoute et réactivité en sont l'illustration.

C'est sur ces valeurs qu'EDSB s'appuiera pour fidéliser sa clientèle et convaincre les 200 nouveaux clients qui se présentent chaque année.

Dominique Royer  
Directeur EDSB

## brèves

Lors de sa séance du 21 mai 2008, EDSB a mis en place son nouveau Conseil de Surveillance, suite aux élections municipales de mars 2008. Rachid DJEFAL est désormais le Président du Conseil de Surveillance d'EDSB, Claude MONMEJEAN (EDF) en étant le vice-Président. Les autres représentants de la commune de Briançon sont Alain BAYROU, Jean-Pierre GONDOLO et Philippe SEZANNE. Saint Martin de Queyrières est représentée par Gilles DOVETTA. EDF est également représentée par Pierre CHATAIN et Jean-Claude REITAN.

# La Lettre d'edsb



Passe à kayak - barrage du Fontenil

## Électricité et concurrence

Le marché de la fourniture d'électricité aux particuliers est ouvert à la concurrence depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2007. Dans un article paru le 1<sup>er</sup> juillet 2008, le journal les Échos titrait "un an après, l'ouverture du marché de l'énergie laisse les français de marbre".

En effet, moins de 1% des ménages français (300 000 clients sur 35 millions) avaient choisi de changer de fournisseur à cette date. Et encore, 250 000 avaient quitté EDF pour rejoindre Gaz de France, qui est ainsi devenu le deuxième fournisseur d'électricité en France.

Le principal frein à un mouvement plus massif des consommateurs est paradoxalement le prix. Le tarif réglementé, dont le prix est fixé par l'État, est en effet inférieur au prix du marché libre dans les principaux pays européens (voir ci-dessous).

Prix au 1 <sup>er</sup> janvier 2007	France (tarif réglementé)	Royaume Uni (marché libre)	Allemagne (marché libre)	Italie (marché libre)	Moyenne UE (15 pays)
En c€/kwh	9,2	12,54	14,33	14,65	12,05

Prix moyen pour un usage domestique hors taxes. Source : observatoire de l'énergie et des matières premières août 2007 - DGEMP

En France, seuls les opérateurs historiques peuvent proposer le tarif réglementé, les nouveaux fournisseurs devant faire nécessairement une offre « marché libre »... qui présente le risque, à terme, de se rapprocher du prix du marché européen.

EDF est l'opérateur historique qui alimente 95% du territoire français. Les 5% restants (environ 2000 communes), sont couverts par 150 ELD (Entreprises Locales de Distribution) qui assurent à la fois la fourniture et la distribution d'électricité sur leur territoire depuis plus de 60 ans (avant 1946, date de la création d'EDF).

EDSB figure au 20<sup>ème</sup> rang des ELD françaises en nombre de clients desservis (10 500). Elle assure la **fourniture d'électricité** au tarif réglementé (au même prix qu'EDF) et la **distribution d'électricité** sur son territoire historique de Briançon et Saint Martin de Queyrières.

### Dernière minute :

Lors de l'examen du projet de loi sur la modernisation de l'économie début juillet, le Sénat a prolongé au-delà du 1<sup>er</sup> juillet 2010 les tarifs réglementés d'électricité. "Dans le contexte actuel de flambée des prix de l'énergie, la sauvegarde des tarifs d'électricité est une nécessité", a argumenté l'auteur de l'amendement.

# Évolution du service à la clientèle

## Le monde change, EDSB aussi.

L'accueil de la place Blanchard, apprécié des briançonnais, marque l'attachement d'EDSB à garder une relation à dimension humaine avec sa clientèle.

Régulièrement nous recevons la visite de personnes, non clientes d'EDSB, qui après avoir vainement tenté leur chance auprès du centre d'appel de leur fournisseur attiré viennent chercher chez nous - et obtiennent le plus souvent - une réponse à une question simple ou un conseil. Un projet de rénovation de cet accueil clientèle, avec l'étude d'un accès handicapé, devrait déboucher sur une mise en œuvre dès 2009.

Nous venons de changer de logiciel de gestion clientèle. Quelques désagrément liés au nouveau modèle de facture ou à quelques défauts de jeunesse sont possibles. Assez rapidement, ce nouvel outil améliorera la relation avec votre conseiller clientèle qui disposera d'informations plus fiables et plus faciles d'accès sur tous les éléments de votre contrat. Dès 2009, il sera également possible, via l'agence en ligne, de consulter, éditer et payer ses factures sur internet. Nous pensons aux résidents secondaires ou aux internautes noctambules qui n'ont pas nécessairement l'occasion ou le temps de passer nous voir.

Notre mode de communication se modernise : nouveau logo, lettre trimestrielle et site internet (3887 connexions sur 1 an) en sont des exemples.

De nouveaux services sont apparus en 2008 : Assist'Elec, pour obtenir une intervention en moins de 2h en cas de panne d'électricité à l'intérieur de votre logement, et une activité de conseil - gratuite - pour les clients envisageant un équipement photovoltaïque sur leur habitation.

Pour les raccordements (y compris photovoltaïque) nous nous engageons à établir le devis dans les 15 jours suivants votre demande avec visite préalable d'un technicien sur place.



## développement durable

### Projet station d'épuration

EDSB, en partenariat avec la Communauté de Communes et la SEERC, étudie depuis plusieurs mois la possibilité d'équiper de panneaux photovoltaïques la toute nouvelle station d'épuration du briançonnais. L'enjeu est de taille avec 800 m<sup>2</sup> de surface couverte, près de 100 000 kwh/an d'électricité produite, soit la consommation annuelle d'une quinzaine de foyers briançonnais, et surtout 100 tonnes/an de CO<sub>2</sub> économisées (non rejetées dans l'atmosphère).

### Le saviez-vous ?

Le photovoltaïque est également intéressant pour les particuliers disposant d'une toiture correctement exposée. Outre le fait de contribuer au développement durable, plusieurs aides financières permettent de rentabiliser ce type d'opération :

- un crédit d'impôt équivalent à 50% de l'investissement réalisé
- une subvention possible du Département et de la Région
- une exonération de la taxe foncière sur Briançon
- un prix de rachat par EDSB de l'électricité produite (si l'installation est raccordée au réseau) 6 fois plus important (57 c€/kwh) que le prix de vente à un client domestique (9 c€/kwh) garanti par contrat pour une durée de 20 ans.

N'hésitez pas à nous solliciter pour prendre conseil sur ce type de projet.